



**CONTRAINTES
DE NAVIGATION**



**CONTRAINTES
ACCES VOITURE ET
STATIONNEMENT**

AVIS AUX NAVIGATEURS

Avis N°33/2025 – Objet : Les assises de l'économie de la mer

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

Dans le cadre des « Assises de l'économie de la mer » qui se dérouleront les 04/11/2025 et 05/11/2025 autour du bassin des chalutiers,

- Les portes du bassin des chalutiers ne seront pas ouvertes (navigation impossible) lors des deux marées du 04/11/2025
- La circulation maritime et le stationnement à flot sont réglementés à l'intérieur du bassin des chalutiers du lundi 03/11/2025 à 08h00 au jeudi 06/11/2025 à 20h00. La navigation dans le bassin des chalutiers est soumise à autorisation du bureau du vieux port.

Le stationnement à flot est interdit sur les pontons C5 (Quai Louis Prunier nord), C6 (Quai Louis Prunier sud), C9 (ponton professionnel) et C10 (Quai Sennac de Meilhan) sauf pour les bateaux participants habilités par la capitainerie.

- La circulation et le stationnement des véhicules sont interdits sur l'Esplanade Eric Tabarly du lundi 03/11/2025 à 8h00 au jeudi 06/11/2025 à 20h00, ainsi que sur l'ensemble des parkings à proximité de l'Espace Encan.

Nous vous remercions de votre compréhension, les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : +33 (0) 5 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.

Fait à La Rochelle, le 28/10/2025

Patrice BERNIER
Maître de port principal
Service sûreté portuaire et événementiel

Liste de diffusion : plaisanciers du port de plaisance de La Rochelle, affichage capitainerie, personnel portuaire, entreprises de la filière nautique locale, associations nautiques locales, navires à passagers, ports de proximité, CROSS Etel

RÉGIE DU PORT - Avenue de la Capitainerie, 17026 La Rochelle Cedex 1 - France. Tél.: 05 46 44 41 20 / VHF Canal 9 - capitainerie@portlarochelle.com